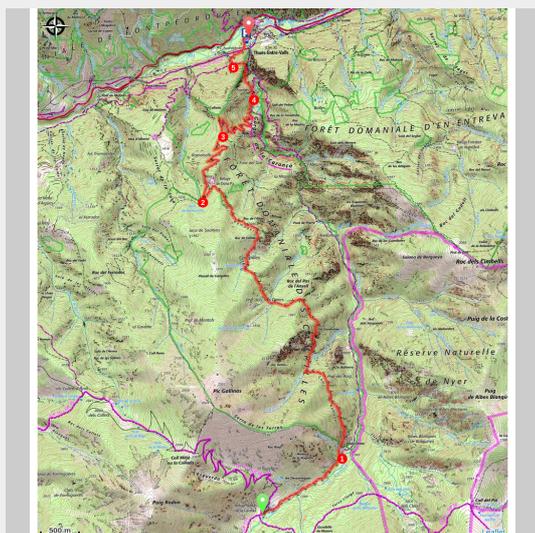
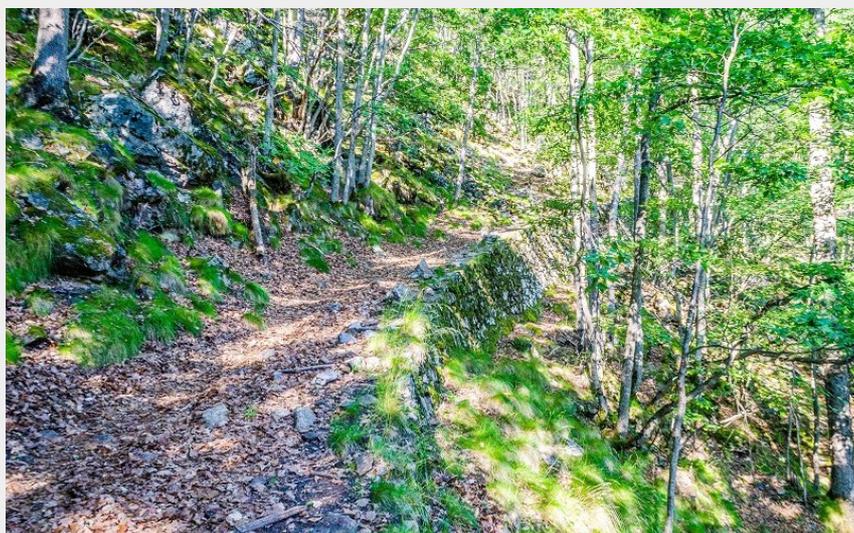


# El Cami Ramader de Campilles

Conflent Canigó - Fontpedrouse



Sur le chemin de transhumance de Campilles (OTI Conflent Canigó)

*Deuxième étape du tour des Gorges de la Carança, la descente vers le village emprunte un ancien chemin rural de transhumance dans la forêt domaniale de Campilles.*

Entre le massif du Canigó et le massif du Puigmal, le massif de la Carança s'élève depuis les gorges jusqu'aux plus hauts sommets du Conflent, offrant à la faune sauvage de grand espaces préservés.

## Infos pratiques

---

Pratique : Rando pédestre

---

Durée : 4 h 45

---

Longueur : 12.1 km

---

Dénivelé positif : 513 m

---

Difficulté : Difficile

---

Type : Étape

---

Thèmes : Randonnée en montagne

# Itinéraire

**Départ** : Refuge du Ras de la Carança, Fontpédrouse.

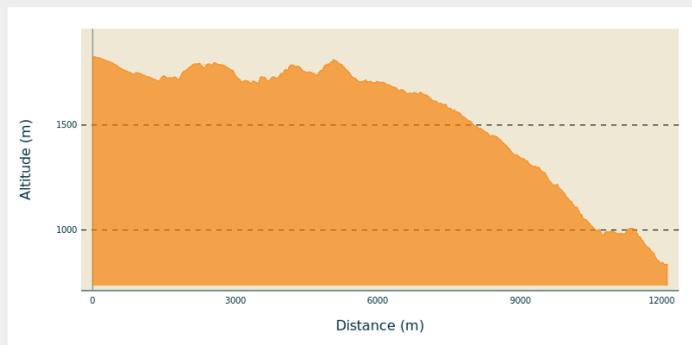
**Arrivée** : Parking des Gorges de la Carança, Thuès-entre-Valls.

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Fontpedrouse

2. Thuès-entre-Valls

## Profil altimétrique



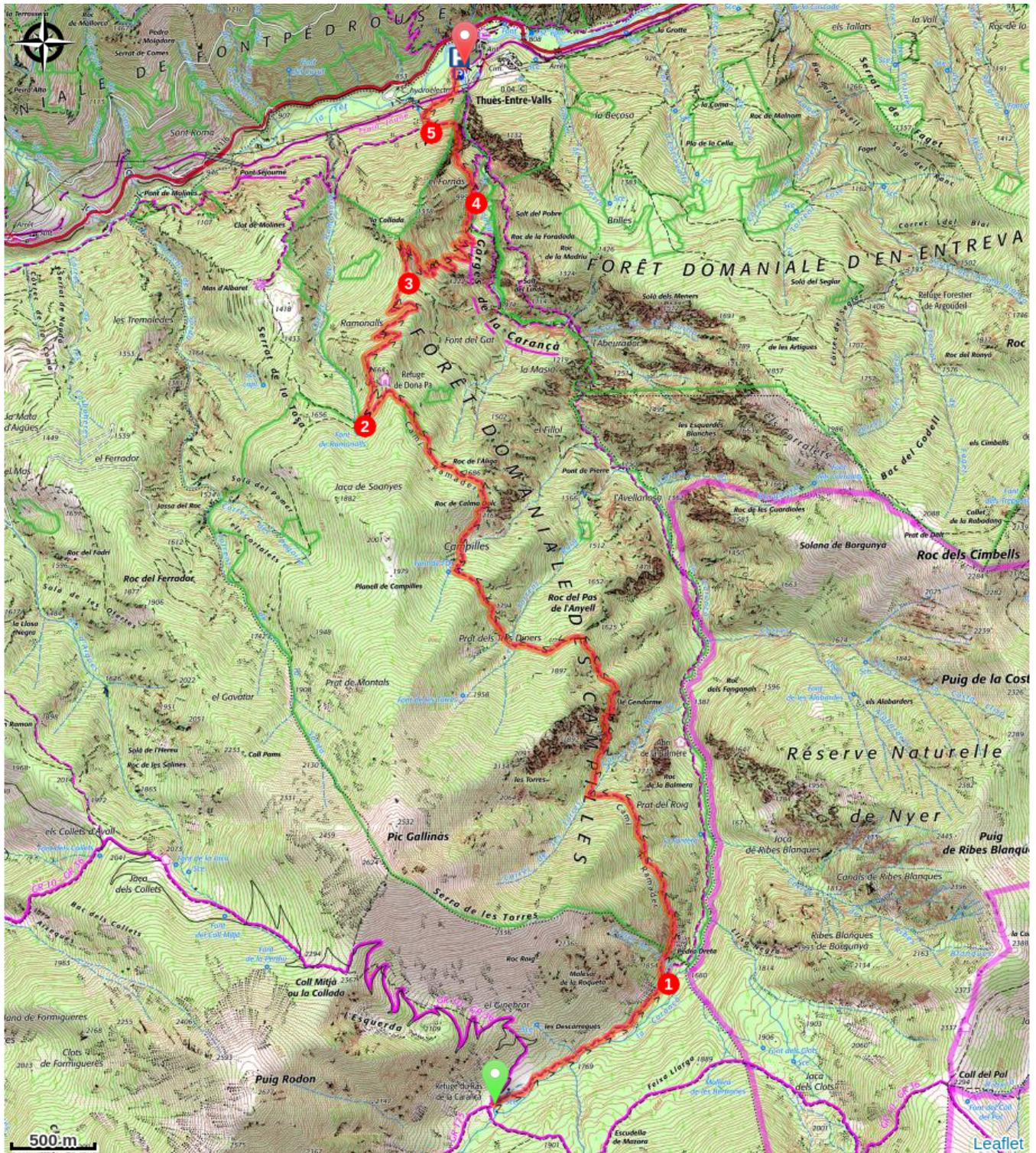
Altitude min 835 m

Altitude max 1827 m

D - Refuge du Ras de la Carança (1830 m) - Partir vers le nord en longeant le torrent en rive gauche.

1. Els Bacivers (1719 m) - Emprunter le sentier qui part main gauche et s'enfonce dans la forêt de Campilles.
2. Donapà (1615 m) - Dans l'épingle après le refuge non gardé, partir à droite et entamer la descente.
3. Ramonalls (1385 m) - Ignorer le sentier main droite et continuer la descente en lacets.
4. El Fornàs (999 m) - Au croisement, prendre à gauche et ignorer le sentier qui descend à droite.
5. Les Costes d'Ença (998 m) - Descendre à droite et rejoindre le parking des Gorges de la Carança.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques



## Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire :

[Vigilance feux de forêts](#)



## Recommandations

Sentier déconseillé aux personnes souffrant de vertiges. Chiens très fortement déconseillés en raison des à-pics et des franchissements de ponts de singe et passerelles.

A éviter les jours de grands vents.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO, dont le Train Jaune, sur [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)  
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Depuis la N 116, traverser le village jusqu'au parking.

Parking conseillé

Parking des Gorges de la Carança, Thuès-entre-Valls.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Réserve Naturelle Régionale de Nyer

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

### Réserve Naturelle Régionale de Nyer

3 rue de la Mairie

66360 NYER

Tél : **04 68 97 05 56**

Site : <https://www.reserves-naturelles.org/nyer>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

### Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

## Arrêté de Protection de Biotope, Rivière la Carança

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

**DDTM** : 04 68 38 10 90

**OFB** : 04 68 53 01 81

**Fédération Départementale de Pêche** : 04 68 66 88 38

**Parc Naturel Régional des Pyrénées-catalanes** : 04 30 95 05 33

### Cet arrêté de protection de biotope ne réglemente pas les activités sportives.

Cependant, il concerne des milieux fragiles, dont la protection repose aussi sur le respect des usagers vis à vis de ces habitats naturels exceptionnels. Les cours d'eau

de montagne comme la Carança, la Têt ou la rivière de Maureillas sont l'habitat d'espèces typiquement montagnardes, comme :

- **le Desman des Pyrénées,**
- Des souches locales de **truites (fario et arc-en-ciel).**

La survie de ces espèces dépend du bon état du cours d'eau, et doivent pouvoir s'y déplacer sans rencontrer trop d'obstacles. Afin de préserver ces espèces, les meilleures pratiques à adopter sont :

- **Ne rien jeter dans le cours d'eau,**

- **Ne pas trop remuer le fond, ni les galets,**

qui sont l'habitat d'invertébrés (pour certains typique des cours d'eau de montagne) et d'autres espèces (amphibiens, plantes). Ceci augmente la turbidité de l'eau, et dérange toute la biodiversité qui y vit.

- **Éviter d'obstruer le cours d'eau**

La construction de barrages (en galets), si elle est répétée, peut diminuer la vitesse d'écoulement de l'eau, et peut amener à un réchauffement de celle-ci. Cela a pour conséquence de perturber des espèces qui ont l'habitude de vivre dans des eaux plutôt froides. Par ailleurs, cela peut également amener à une baisse de l'oxygénation de la rivière, et à une asphyxie du milieu.

.

## **i** Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal  
Conflent Canigó  
10 place de la République, 66500  
Prades

info@tourisme-canigou.com  
Tel : +33 (0)4 68 05 41 02  
<http://www.tourisme-canigou.com>



## Source



Communauté de  
Communes Conflent  
Canigó

<https://www.tourisme-canigou.com/>